Beauvechain

Beauvechain, Hamme-Mille, L'Ecluse, Nodebais, Tourinnes-la-Grosse

Bulletin communal d'information trimestriel

n° 23 | Février 2019

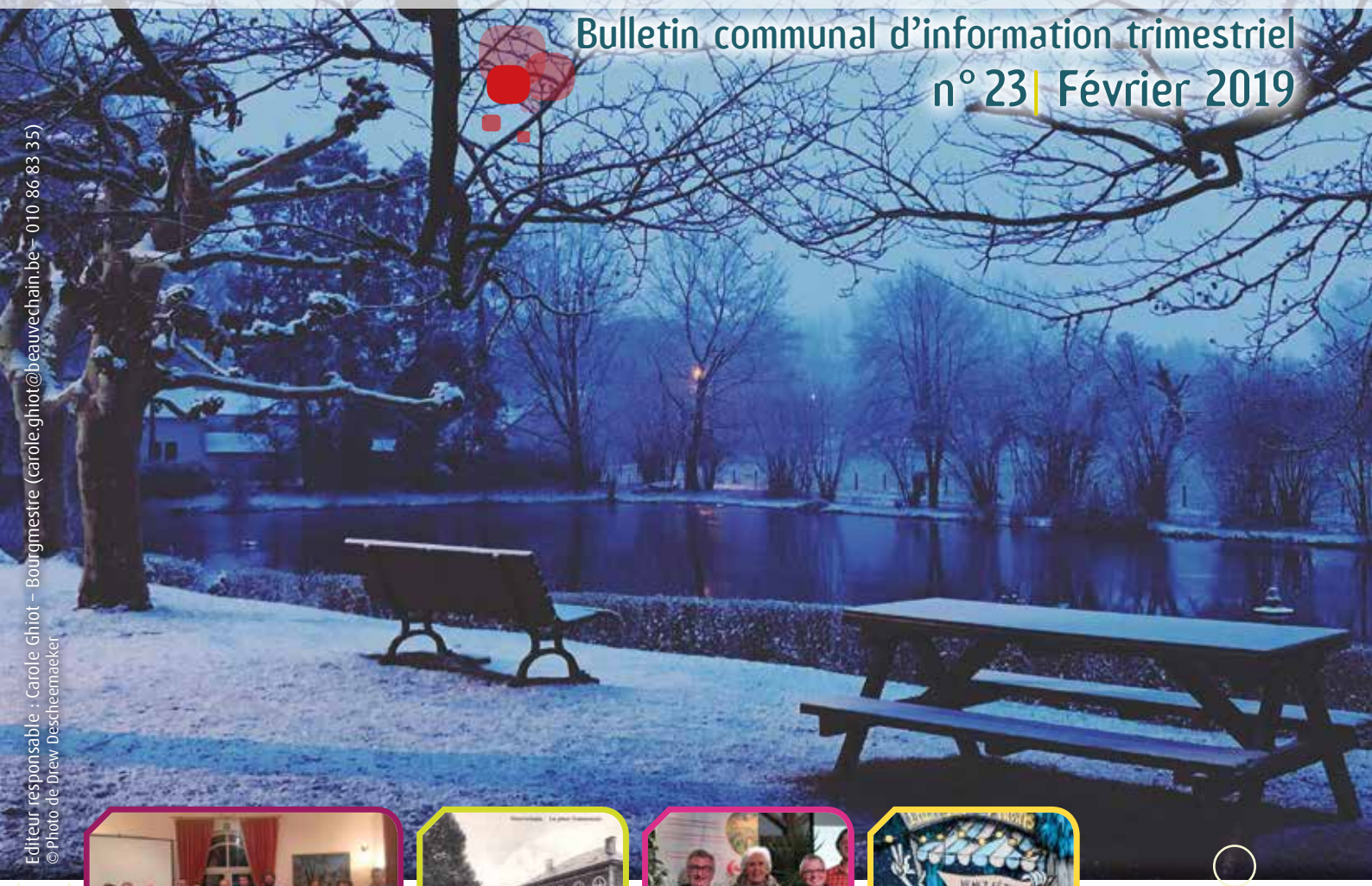

Editeur responsable : Carole Ghiot - Bourgmestre (carole.ghiot@beauvechain.be - 010 86 83 35)

© Photo de Drew Deschemaeker

Editorial

Sommaire

VIE POLITIQUE
Conseil communal 3
CPAS....4

SERVICES COMMUNAUX....4

JEUNESSE & ENSEIGNEMENT
Jobs étudiants à la commune 6
ONE....6
Activités jeunesse....7

MÉMOIRE & PATRIMOINES
La maison communale de Beauvechain et ses mayeurs 8

CULTURE & LOISIRS....10

ENVIRONNEMENT & MOBILITÉ
« Wallonie en Fleurs » : 2 fleurs pour Beauvechain ! 10

VIVRE À BEAUVECHAIN
Risque de délestage – restez informés ! 11
La journée mondiale du volontariat – Ces associations qui font vivre notre Commune.... 11
Beewing ASBL.... 12
Les Amis de Tourinnes ASBL 12
Le Cercle de Bridge Saint-Corneille 12
Amnesty international 12
Permanences du Conseiller en Energie 13
Horaires de la poste (Hamme-Mille) 13
Parc à conteneurs 13
Santé 13
Des questions sur votre pension légale ? 13
Appel à candidature 14
Appel au public.... 14

AGENDA.... 15

Mot de la Bourgmestre

Avant tout, j'aimerais, au nom du Collège communal vous souhaiter une très belle année 2019. Sincèrement, nous vous souhaitons, pour vous et pour ceux qui vous sont chers, de garder la santé, de profiter d'instants de bonheur, de réaliser vos rêves et de réussir avec succès ce que vous entreprendrez.

En ce début d'année plus que jamais, je voulais vous assurer que notre enthousiasme pour poursuivre le travail au service des citoyens est au cœur de notre détermination.

La responsabilité des élus est grande, outre les missions régaliennes, ils doivent améliorer le cadre de vie, le rendre attractif tant pour les jeunes, que pour les actifs, que pour les aînés et assurer leur sécurité. Nous devons garder à l'esprit que tout progrès et toute vision de l'avenir doivent se poursuivre mais en tenant compte des spécificités de notre belle commune.

Je m'engage donc à continuer ce travail responsable pour un avenir radieux.

Néanmoins, je suis consciente que cette marche en avant ne doit pas faire ignorer ce qui ne va pas. Personne ne doit être abandonné en chemin, il faut aider celles et ceux qui en ont besoin. La commune demeure le socle irremplaçable de la démocratie participative et de la solidarité.

Je pourrais bien sûr vous parler de tous les projets de cette mandature à venir. Il y a d'abord les projets initiés précédemment, que nous aurons à cœur de terminer, et puis les nouveaux projets ambitieux, pour certains qui répondront aux différentes demandes des citoyens en matière de mobilité, sécurité, logement, environnement, structures sportives, accueil de la petite enfance et des aînés. Sans oublier de continuer à œuvrer pour une communication plus performante.

Ces projets feront l'objet d'une présentation détaillée et seront intégrés au Plan Stratégique transversal. Ce PST est devenu obligatoire depuis cette année et nous permettra de réaliser nos objectifs de manière plus opérationnelle.

Ainsi, avec tous les services de notre administration communale, nous sommes plus que jamais attentifs, toujours au service du citoyen et prêts à mettre tout en œuvre pour satisfaire les besoins des habitants.

Tous ensemble travaillons en sorte de façonner Beauvechain telle que nous l'aimons et telle que nous la rêvons !

Carole Ghiot,
Bourgmestre

... Vie Politique

... Conseil communal

Beauvechain Ensemble

- **Carole GHIOT, Bourgmestre**
  Rue du Culot, 49B – Tourinnes-la-Grosse
  GSM : 0476 22 86 90
  Email : carole.ghiot@hotmail.com – carole.ghiot@beauvechain.be

  Affaires générales, communication, état-civil, police, personnel, logement, travaux, aménagement du territoire, urbanisme.
  La Bourgmestre vous reçoit sur rendez-vous le lundi de 9h à 12h et le mardi de 15h à 18h.
  Secrétariat : Lionel Vanderweyden – 010 86 83 11 – personnel@beauvechain.be

- **Brigitte WIAUX, Première échevine**
  Rue de la Comtesse Alpayde, 50 – Hamme-Mille
  Téléphone : 010 86 66 60
  GSM : 0473 29 46 61
  Email : brigitte.wiaux@skynet.be

  Développement rural, développement durable, agriculture, environnement, bien-être animal et citoyennté.

- **Isabelle DESERF, Echevine**
  Rue du Culot, 3 – Tourinnes-la-Grosse
  Téléphone : 010 24 72 07
  GSM : 0477 60 59 72
  Email : isabelledeserf@hotmail.com

  Enseignement, enfance, jeunesse et bien-être.

- **Benjamin GOES, Echevin**
  Chaussée de Namur, 6 – Hamme-Mille
  GSM : 0494 92 70 11
  Email : benjamingoes@hotmail.com

  Culture, associatif, économie, transitions numérique et énergétique.

- **Lionel ROUGET, Echevin**
  Rue de l'Eglise St-Sulpice, 25 – Beauvechain
  Téléphone : 010 60 91 49
  GSM : 0478 48 16 71
  Email : rouget.lionel@gmail.com

  Mobilité, sécurité routière, sport et finances.

- **Monique LEMAIRE-NOËL, Présidente du CPAS**
  Rue René Ménada, 16 – Hamme-Mille
  Téléphone : 010 86 03 90
  GSM : 0477 36 49 79
  Email : monique.noel@live.be

  Cohésion sociale, égalité des chances et aînés.

N'apparaît pas sur la photo : Claude Snaps

- **Anne-Marie VANCASTER (Présidente du Conseil)**
  Rue Longue, 117 – Beauvechain
  Téléphone : 010 86 16 01
  GSM : 0497 31 42 25
  Email : amvancaster@yahoo.fr

- **André GYRE**
  Rue de Beauvechain, 24 – Tourinnes-la-Grosse
  Téléphone : 010 86 61 31
  GSM : 0475 36 68 15
  Email : andregyre@skynet.be

- **Freddy GILSON**
  Rue des Brasseries, 1 – Tourinnes-la-Grosse
  Téléphone : 010 86 71 85

- **Marie-José FRIX**
  Rue de Mélin, 32 – Beauvechain
  Téléphone : 010 86 64 78
  GSM : 0472 86 27 27
  Email : alicfrix@voo.be

- **François SMETS**
  Rue des Vallées, 18 – Beauvechain
  GSM : 0472 08 25 78

- **Moustapha NASSIRI**
  Rue Les Claines, 18 – Hamme-Mille
  GSM : 0479 68 33 97
  Email : moustaphanassiri@gmail.com

- **Evelyne SCHELLEKENS**
  Vieux Chemin de Louvain, 70 – Hamme-Mille
  Téléphone : 010 86 81 60
  GSM : 0495 22 50 98
  Email : eschellekens@hotmail.be

- **Buno VAN de CASTEELE**
  Rue du Petit Paradis, 4 – Hamme-Mille
  GSM : 0495 87 16 68
  Email : brunovdc@gmail.com

Intérêts communaux

- **Claude SNAPS**
  Rue de l'Eglise Saint-Sulpice, 1 – Beauvechain
  Téléphone : 010 86 07 43
  Email : claudesnaps@skynet.be

NENA

- **Eric EVRARD**
  Chaussée de Namur, 95 – Nodebais
  GSM : 0473 80 42 19
  Email : nena-beauvechain@hotmail.com

Ecolo

- **Jérôme COGELS**
  Rue Jules Coisman, 49B – Hamme-Mille
- **Mary van Overbeke**
  Place Saint-Martin, 4 – Tourinnes-la-Grosse
  Téléphone : 010 88 07 24
  Email : vanoverbekemary@gmail.com
- **Antoine DAL**
  Rue de Wavre, 10 – Beauvechain
  GSM : 0476 69 06 59
  Email : antoine.dal@hotmail.com

Conseil du CPAS

- **Monique LEMAIRE-NOËL, Présidente du CPAS**
  Rue René Ménada, 16 – Hamme-Mille
  Téléphone : 010 86 03 90
  GSM : 0477 36 49 79
  Email : monique.noel@live.be
- **Monsieur DEGREVE José**
  Chemin des Prés, 12A – Nodebais
  Téléphone : 010 86 08 01
  GSM : 0474 40 44 04
- **Madame SNAPPE Julie**
  Rue de la Néthen, 27 – Beauvechain
  GSM : 0472 74 23 94
  Email : julie_snappe@hotmail.com
- **Madame LAHAYE Chantal**
  Rue René Ménada, 64 – Hamme-Mille
  Téléphone : 010 86 08 56
  Email : lecluse@skynet.be
- **Monsieur SMETS François**
  Rue des Vallées, 18 – Beauvechain
  GSM : 0472 08 25 78
- **Monsieur VAN SCHEVENSTEEN Arnaud**
  Rue de l'Etang, 33 – Nodebais
  GSM : 0475 52 17 54
  Email : avanschevensteen@me.com
- **Madame VAN BOCHOVE Jennifer**
  Rue de Gaët, 22 – L'Ecluse
  GSM : 0498 66 10 65
  Email : jennifer.vanbochove@hotmail.com
- **Madame GAEREMYN Siska**
  Rue du Pré de Litrange, 7 – Hamme-Mille
  GSM : 0486 50 30 28
  Email : siska.gaeremyn@gmail.com
- **Monsieur EVRARD Eric**
  Chaussée de Namur, 95
  1320 – Hamme-Mille
  GSM : 0473 80 42 19
  Email : nena-beauvechain@hotmail.com

Assistantes sociales :

- **Caroline CHOULET** – 010 86 83 43 – cpas@beauvechain.be – lundi, mardi et un mercredi sur deux de 9 h à 11 h 30
- **Catherine MAYEUX** – 010 86 83 43 – ascpas@beauvechain.be – jeudi, vendredi et un mercredi sur deux de 9 h à 11 h 30

Attention ! Les services du CPAS ont récemment déménagé. Pour plus de confidentialité vis-à-vis des citoyens bénéficiaires, les bureaux du CPAS se trouvent à présent tous au numéro 7 de la Place communale (Beauvechain), dans l'ancien bâtiment de l'ALE, « La Rencontre ».

- **Virginie PAULISSEN** – 010 86 83 40 – servicesocial@beauvechain.be – du mardi au vendredi de 9 h à 11 h 30
- **Géraldine HENRY** (Responsable ILA – Initiatives locales d'Accueil) – 010 86 83 40 – 0492 07 70 98 – henrycpas@beauvechain.be – du lundi au jeudi de 9 h à 11 h 30
- Collaboratrice : **Nathalie ROTSAERT** – 010 86 83 44 – aidessociales@beauvechain.be – Allocation de chauffage : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00 sur rendez-vous. Allocation handicapés : lundi et vendredi de 9 h à 12 h.
- Directrice générale : **Kathleen WAYS** 010 86 83 42 – secretairecpas@beauvechain.be

Services

Faites connaissance avec les services communaux !

Directeur général

- **José Frix**
  010 86 83 02 – directeurgeneral@beauvechain.be

Directeur des services de l'administration, le Directeur général est la courroie de transmission entre l'autorité politique et les services administratifs.

Services administratifs

Chef de service
- **Delphine Vander Borght**
  010 86 83 18 – servicesadministratifs@beauvechain.be

Affaires générales

- **Linda Knaepen**
  010 86 83 06 – administration@beauvechain.be

Missions : traitement du courrier entrant et sortant, tenue des registres Collège communal, Conseil communal et publications, gestion de l'informatique, …

Cohésion sociale et sport

- **Olivier de Halleux**
  010 86 83 24 – pcs@beauvechain.be

Missions : le service de la cohésion sociale a pour objectif le développement de la participation collective et de la solidarité, ainsi que la promotion de l'égalité des chances via l'accès aux droits fondamentaux. Si toute la population est concernée par la cohésion sociale, un travail est particulièrement réalisé à destination des aînés.

Communication – transition numérique – salles communales

- **Stéphanie Jacques**
  010 86 83 28 – communication@beauvechain.be

Missions : rédaction et suivi de la production d'outils d'information (bulletin communal, newsletter, ..), gestion du site Internet, organisation d'événements communaux généraux, gestion des salles communales, …

Déléguée à la Protection des données (DPO)

- **Stéphanie Lagase**
  010 86 83 16 – dpo@beauvechain.be

Missions : informer et conseiller le responsable du traitement ou le sous-traitant sur les obligations issues du RGPD, contrôler le respect du règlement en matière de protection des données à caractère personnel, …

Enfance – Accueil temps libre – Jeunesse

- **Annabelle Dumont**
  010 86 83 17 – extrascolaire@beauvechain.be

Missions : coordination des activités enfance et jeunesse (stages organisés par ou en

collaboration avec la commune, accueils extrascolaires, jobs étudiants,..)

Enseignement

- **Adrien Huard**
  010 86 83 09 – enseignement@beauvechain.be

Missions : gestion des dossiers enseignants, gestion des frais scolaires, inscriptions transport scolaire, …

Finances

Directrice financière
- **Anne Deheneffe**
  010 86 83 02 – anne.deheneffe@beauvechain.be

Sous l'autorité du Collège, le Directeur financier est le conseiller financier et budgétaire de la commune.

- **Martine Henry**, responsable du service
  010 86 83 05 – finances@beauvechain.be

- **Meghann Vander Wee**
  010 86 83 27 – comptabilite@beauvechain.be

Missions : sous la responsabilité du Directeur financier, ce service s'occupe de la confection du budget communal, de l'élaboration du compte communal, de la tenue journalière de la comptabilité, de la gestion des taxes et redevances communales, …

Gardien de la paix

- **Maxime Streel**
  010 86 83 08 – gardienpaix@beauvechain.be

Missions : constatation des infractions en matière de police administrative, prévention et sensibilisation en matière d'incivilités, …

Mémoire et Citoyenneté

- **Mathieu Bertrand**
  010 86 83 04 – mmc@beauvechain.be

Missions : le Service vise le rassemblement et la valorisation des ressources documentaires et historiques locales au travers de trois axes principaux : la mémoire, la citoyenneté et le patrimoine. Il œuvre à la mise en place de la future Maison Rurale, Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté dont les missions seront notamment la réception, la conservation, l'étude, la médiation, l'information et l'animation au départ de son champ d'action.

Personnel – Secrétariat de la Bourgmestre

- **Lionel Vanderweyden**
  010 86 83 11 – personnel@beauvechain.be

Missions : gestion des dossiers du personnel (contrats, avenants, congés, contentieux), gestion des ressources humaines (règlement de travail, statut administratif et pécuniaire, plan de formation, cadre), suivi des procédures de recrutement (définition du profil, appel à candidatures, organisation des épreuves de sélection), …

Population – Etat civil

- **Mélanie Logist**, responsable du service
  010 86 83 19 – etatcivil@beauvechain.be

- **Virginie Vander Schueren**
  010 86 83 00 – accueil@beauvechain.be

- **Sabine Viandier**
  010 86 83 07 – population@beauvechain.be

Missions : naissances, reconnaissances d'enfant, mariages, nationalités, décès, déclarations de cohabitation légale, gestion des cimetières communaux, cartes d'identité, permis de conduire, passeports, …

Services techniques

Chef de service
- **Myriam Hay**
  010 86 83 36 – servicestechniques@beauvechain.be

Energie

- **Thierry Ala**, Conseiller en Energie
  010 86 83 15 – energie@beauvechain.be

Missions : information en première ligne à la population en matière d'énergie, dont les primes disponibles et les nouvelles règles en matière de performance énergétique des bâtiments, amélioration de la connaissance de la consommation d'énergie dans les bâtiments de la commune, …

Environnement et Mobilité

- **Vincent Bulteau**
  010 86 83 13 – environnement@beauvechain.be

Missions : relance et suivi du Plan Communal de Développement de la Nature, politique des déchets, information et sensibilisation en environnement : journée de l'arbre, concours dessin, contrats de rivière, journées d'information, information dans les écoles, sensibilisation en mobilité: semaine de la mobilité, brevet cycliste, déclarations environnementales et permis d'environnement, …

Urbanisme et Logementl

- **Dominique Pierre**
  010 86 83 10 – logement@beauvechain.be

- **Carine Morsain**
  010 86 83 12 – urbanisme@beauvechain.be

- **Alexandra Chaidron**
  010 86 83 14 – cadredevie@beauvechain.be

Missions : gestion administrative des logements communaux, primes accordées par la région wallonne en matière de logement, aménagement du territoire et urbanisme, permis, certificats, déclarations urbanistiques, informations cadastrales, …

Travaux

- **Lydia Delmez**, secrétariat
  010 86 83 30
- **Dany Gossiaux**
  010 86 83 31
- **Yves Gaspart**
  010 86 83 32

Missions : surveillance chantiers, autorisations raccordements, entretien des routes, épandage hivernal, gestion des bâtiments communaux, entretien des espaces verts, entretien des cimetières, pose de signalisation, …

De gauche à droite : Mathieu Gaspart, Yves Gaspart, Anthony Hubeaux, Jean-Claude Callaert, Joël Cossemans, Benjamin Casciato, Bernard Relekom, Quentin Bruyr, Justin Evrard, Danny Duquet, Pascal Rossillon, Michel Bajoit, Eric d'Arras, René Hanquet, Pascal Tollet, Zilhad Muslimovic, Avni Uka, Massimo Cantella. Absents sur la photo : Vincent d'Heur, Michel Fabry, Daniel Goossens, Danny Gossiaux, Daniel Hanquet, Guy Schouters, Aimé Schuyten, Thomas Walker.

Enfance, Jeunesse et Sport

!! Jobs étudiants à la commune !!

Appel à candidatures pour l'été 2019

Deux types d'emploi sont proposés :

☐ Animateur en plaines de vacances (enfants de 2,5 à 12 ans)

La commune de Beauvechain engage une vingtaine d'animateurs(trices) à partir de **17 ans** pour :

- Accueil de vacances en collaboration avec l'ISBW : du 1er au 26 juillet 2019
- Plaines communales de vacances : du 29 juillet au 16 août 2019
- Activités communales de vacances (semaine sport et culture) : du 19 au 23 août 2019

Engagement selon 4 périodes possibles :

- Du 1er au 12 juillet 2019 (2 semaines isbw)
- Du 15 au 26 juillet 2019 (2 semaines isbw)
- Du 29 juillet au 9 août 2019 (2 semaines de plaines communales)
- Du 12 au 23 août 2019 (1 semaine de plaines communales + 1 semaine culture et sport)

Condition : Habiter Beauvechain

Ou être en possession d'un brevet d'animation en Centre de vacances

☐ Eté solidaire, je suis partenaire

La commune engage des jeunes **de 15 à 21 ans** pour une opération citoyenne active en collaboration avec l'équipe des ouvriers communaux.

Engagement du **1er au 12 juillet 2019**

Condition : Avoir (minimum) 15 ans accomplis le 1er juillet 2019

ET ne pas avoir peur du travail manuel

☐ Candidatures

Les formulaires de candidature sont téléchargeables sur le site Internet de la commune **www.beauvechain.eu** ou disponibles à l'administration communale ; et sont à renvoyer pour le **1er mars 2019** au plus tard à l'administration communale :

- Par courrier postal à l'attention de la coordinatrice ATL, Place communale 3, à 1320 Beauvechain ou
- Par mail : extrascolaire@beauvechain.be

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de :
Annabelle Dumont, Coordinatrice Accueil Temps Libre (ATL) 010 86 83 17 (tous les jours sauf le lundi) ou extrascolaire@beauvechain.be

ONE

Rue Longue 60A – 1320 Beauvechain

☐ Consultations ONE (sur rendez-vous) :

- le 1er mardi du mois de 9 h à 11 h 30 – Docteur Elsa Vancaster
- le 2e mardi du mois de 12 h 30 à 15 h – Docteur Maïté Dewan
- le 2e jeudi du mois de 16 h 30 à 18 h 30 – Docteur Annemie Jong
- le 4e jeudi du mois de 15 h à 17 h 30 – Docteur Maïté De Wan

☐ Dépistage visuel

Le mardi 19 mars 2019 de 14 h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous (pour les enfants entre 20 mois et 3 ans).

☐ Séance massage bébé

Les lundis 11 février et 11 mars 2019 à 10h.

☐ Portage à l'écharpe

Le lundi 18 mars 2019 à 10h.

☐ Eveil musical

Les mercredis 6 février, 20 février, 6 mars et 20 mars à 9h15.

☐ Séance d'information sur le développement psychomoteur du tout petit

Le mardi 26 mars 2019 à 13h30.

CONTACT : Christine VANDENSCHRICK (TMS à l'ONE) – 0499 57 26 63.

Activités jeunesse

Action Job

Tu as envie de trouver un job étudiant cet été mais tu ne sais pas comment t'y prendre ? Tu ne sais pas comment rédiger un CV ou une lettre de motivation ?

Retrouve nous le **samedi 16 février** entre 13 h 00 et 16 h 00 sur la place communale de Beauvechain.

Le BUS 4 YOU de l'AMO de Jodoigne sera présent avec, à son bord, des animateurs qui pourront t'aider !

Stage gratuit de Krav-Maga

Tu te déplaces parfois seul(e) en ville ou dans les transports en commun ?

Tu te fais harceler, embêter, injurier, attaquer… quel que soit le lieu où ça se passe ?

Tu ne sais pas comment réagir face à un éventuel agresseur ?

Viens apprendre à dire STOP ! FINI !

- **Où ?** Au Vert Galant, place communale, 5, à 1320 Beauvechain
- **Quand ?** Le stage complet se compose de 6 séances de 3 heures, les mercredis 20 et 27 février, 13, 20 et 27 mars, et le 3 avril 2019 de 14 h 00 à 17 h 00
- **Pour qui ?** Maximum 12 jeunes (filles et garçons) de Beauvechain âgés de 12 à 16 ans
- **Combien ?** Gratuit ! La commune prend en charge le coût du stage
- **Comment faire ?** Envoie ton nom, prénom, date de naissance et commune de résidence à extrascolaire@beauvechain.be ou appelle Annabelle Dumont, notre coordinatrice ATL au 010 86 83 17

Ne tarde pas à nous contacter, le nombre de places est limité !

Brevet d'animateur

Tu as 16 ans ou plus et tu aimes être avec des enfants ? Tu veux passer du temps avec eux en étant payé ? Tu veux augmenter tes chances de décrocher un job étudiant dans des plaines de vacances ?

→ **Décroche ton brevet d'animateur !**

Intéressé(e) ? Envoie un message à extrascolaire@beauvechain.be ou appelle notre coordinatrice ATL au 010 86 83 17

Les mercredis après-midi, c'est reparti ! :

La commune de Beauvechain en collaboration avec l'asbl « SMAH » redémarre, dès le mois de janvier, une série d'ateliers à destination de vos enfants de 2,5 à 5 ans et de 6 à 12 ans.

Répartis autour de 3 thèmes, ces ateliers ont pour objectif d'éveiller et d'émerveiller vos enfants tous les mercredis après-midi à la Maison de Village de Nodebais.

Dates	06, 13, 20 et 27 Février	13, 20 et 27 Mars et le 3 avril
Thème	Découverte et réalisation de jeux de société	En avant la musique !
Durée	1 h 15	1 h 15
Age et horaire	De2, 5 à 5 ans : A 15 h 30	De 2,5 à 5 ans : A 15 h 30
	De 6 à 12 ans : A 14 h 00	De 6 à 12 ans : A 14 h 00
Coût	25 €	25 €

Les inscriptions et renseignements sont à prendre auprès de Madame Sophie Mahieu au numéro suivant : 0479 47 82 57 et/ou 081 85 66 88 ou à l'adresse mail suivante : s.mahieu@smah.be.

Une salle sportive polyvalente ?

Votre avis nous intéresse !

Dans le cadre de notre Programme de Politique Générale, il est prévu d'étendre l'offre sportive sur Beauvechain. Afin de connaître vos besoins et vos envies, et de démarrer la réflexion sur la création d'une salle sportive polyvalente, nous vous invitons à venir vous exprimer ce **lundi 25 février 2019 à 19 h 30** au **Vert Galant** (Place communale, 5 – 1320 Beauvechain).

Des questions ?

Contactez Olivier de Halleux au 010 86 83 24 ou par mail à l'adresse pcs@beauvechain.be

Mémoire & Patrimoines

La maison communale de Beauvechain et ses mayeurs

L'indépendance de la Belgique en 1830 va faire naître la volonté de former une « grande nation ». La toute jeune Belgique – dont les limites du territoire ne seront établies qu'à partir de 1839 – va vouloir affirmer son identité au travers de sa volonté de restaurer et préserver les monuments qui témoignent de sa spécificité culturelle. Mais aussi en modernisant à tour de bras ses villes et ses villages afin de les adapter à de nouveaux besoins qui répondent à l'organisation moderne de la société et qui requièrent des bâtiments plus nombreux et adaptés à un programme précis.

Beauvechain n'échappe pas à cette fièvre de construction qui touche aussi bien des édifices publics que privés, civils ou religieux, soucieux de montrer – à l'échelle d'une entité rurale – une vitrine du savoir-faire, de la richesse et du pouvoir du nouvel État Belge.

La maison communale au début du 20e siècle. Coll. Privée

La place communale

La place communale est l'endroit où se localise depuis bien longtemps le centre géographique du village puisque c'est là que s'élevait, dès le 11e siècle au moins, une église dédiée aux saints Pierre et Exupère.

Ce lieu fut d'abord un centre religieux avant de disputer, puis de concéder, et enfin de partager avec le pouvoir civil une part de cet espace incontestablement public. À partir de la seconde moitié du 19e siècle, ce champ clos rassemble sur son pourtour l'essentiel bâti et symbolique qui doit accompagner le bon fonctionnement d'une communauté rurale : l'école des garçons, aussi maison communale ; un cabaret (le « Vert galant »), devenu Maison de village ; la vicairie, ancienne école des sœurs, aujourd'hui extension de la maison communale ; la cure – bâtie à l'emplacement de l'ancien manoir de Dolchain[1] –, et l'église Saint-Sulpice entourée de son cimetière emmuré.

Depuis 2017, l'ancien pilori de Hamme-Mille vient ponctuer son centre et rappelle qu'il en existait bien un sur la place de Beauvechain, son utilisation ayant été rapportée dans un ancien registre en date de 1771.

La maison communale

L'actuelle maison communale est érigée sur le flanc ouest de la place. Comme l'indique le cartouche millésimé timbré sur sa façade principale, le bâtiment est construit en 1852 sous les auspices du Bourgmestre VANNES et des Échevins MORSAIN et VANCASTER. Il s'agit d'un édifice au parti résolument néoclassique dont les plans sont dus à l'architecte voyer de l'époque, Émile COULON 1825-1891), et qui est prévu pour abriter l'école des garçons.

L'histoire commence en 1608, date à laquelle un certain Pierre PIROTTE fait construire en cet endroit une nouvelle cure. En 1757, le curé MEINART la quitte pour s'installer en face, dans le nouveau presbytère qu'il avait aménagé à l'emplacement de l'ancien manoir de Dolchain.

De 1757 à 1836, il semble que le bâtiment soit transformé en cabaret. Vendu, il change de mains de nombreuses fois jusqu'à ce qu'il soit acquis en 1830 par Jean-Joseph NELIS qui le revend à la Commune en 1836 afin d'y installer l'école communale.

Dès 1850 le Conseil communal va s'interroger sur la nécessité d'entreprendre des travaux de rénovation du bâtiment. L'avis de l'architecte voyer est catégorique et très représentatif de l'esprit de son temps : la dépense nécessitée par les agrandissements et l'amélioration égalerait celle d'une nouvelle construction. Décision est donc prise de construire du neuf, en accord avec les nouvelles prescriptions qui tendent à donner aux villages une physionomie plus urbaine.

En 1852, la première pierre de la nouvelle école est posée. Dès 1858 il est avéré que la maison communale occupe déjà bel et bien une partie de cette construction. À dater de cette époque, l'histoire du bâtiment et des locaux de l'administration communale sera indissociable de l'histoire scolaire de Beauvechain. Après de multiples péripéties, l'école communale des garçons est supprimée le 31 janvier 1893 et les deux salles d'école sont réservées à l'usage strict de l'administration.

En 1938 l'école réintègre une partie de la maison communale dans laquelle on a procédé à des travaux à l'étage. L'école y restera installée jusqu'à sa disparition définitive en 1976. À partir de 1959 une partie des locaux, dont le logement de l'instituteur, sera louée à la poste. En 1971 l'administration envisage de reprendre possession de tout le bâtiment, d'en restaurer et d'améliorer les locaux.

1 Le manoir de Dolchain bénéficie de la plus ancienne mention connue d'un manoir en Wallonie (1314).

En 1978, après la fusion des communes, le bâtiment connaîtra une rénovation lourde affectant l'ensemble des locaux aux besoins de l'entité fusionnée et qui lui conférera son aspect d'aujourd'hui.

La succession des mayeurs de Beauvechain, de 1830 à nos jours

En Belgique, le mot mayeur qui s 'écrit également maïeur, voit son origine dans l'Ancien Régime et désignait un agent nommé aux côtés des Échevins par le seigneur, pour le représenter dans l'exercice de la justice. Aujourd'hui, le mot y est utilisé comme le synonyme familier de « bourgmestre ».

Lors de la fusion des communes réalisée le 1er janvier 1977, le grand Beauvechain regroupe six villages dont cinq anciennes communes : Beauvechain même et La Bruyère, son hameau de toujours, Hamme-Mille, L'Ecluse, Nodebais et Tourinnes-la-Grosse.

Le Conseil communal 1977-1982.

Le village de Beauvechain a connu depuis 1830, douze bourgmestres auxquels s'en ajoutent trois depuis la fusion, et dont le dernier en date est pour la première fois une femme ; en voici la liste par ordre chronologique :

- Jean Simon ROWART (1830-1836)
- Héliodore Jérôme VANNES (1836-1854)
- Eugène Joseph LAMBEAU (1855-1876)
- Louis GENNERE (1876-1879)
- Eugène Joseph LAMBEAU (1879-1883)
- Jean Charles BRASSEUR (1883-1899)
- Georges STREEL (1900-1926)
- Léon BRASSEUR (1927-1946)

PATRIMOINE DU XXe SIÈCLE

Durant la Seconde Guerre mondiale, Lucien EVRARD est désigné par l'occupant de mars 1941 à septembre 1944, sous le titre de bourgmestre faisant fonction. Leon BRASSEUR reprend ses fonctions entre 1944 et 1946. Romain DEPREZ sera également bourgmestre faisant fonction en septembre 1946.

- François STRUYF (1947-1952)
- Léon GOFFIN (1953-1964)
- Victor LIESSE (1965-1970)
- Cyrille FRIX (1971-1976)
- Armand SNAPPE (1977-1993)
- Marc DECONINCK (1993-2018)
- Carole GHIOT (élue en 2018)

Mathieu BERTRAND

Repères bibliographiques

- BERTRAND Th., *La place communale de Beauvechain. Histoire et architecture. Essai de présentation d'une place publique villageoise*, Beauvechain, Nauwelaerts Editions historiques, 1995.
- BERTRAND M., BERTRAND Th.(†), DECONINCK M., *Le patrimoine de Beauvechain, Coll. Carnets du Patrimoine*, 97, 2012.
- DIERKENS-AUBRY F., VANDENBREEDEN J., *Le XIXe siècle en Belgique. Architecture et Intérieurs*, Bruxelles, Editions Racine, 1994.
- PEVSNER N., *Génie de l'architecture européenne*, Paris, Hachette Tallandier, 1965.
- STENGERS J. et GUBIN E., *Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918, t. 2, Le grand siècle de la nationalité belge*, Bruxelles, Editions Racine, 2002.
- VAN LOO A (dir.)., *Dictionnaire d'architecture en Belgique (1830 à nos jours)*, Bruxelles, Fonds Mercator 2003.

Culture & Loisirs

Environnement & Mobilité

«Wallonie en Fleurs» : 2 fleurs pour Beauvechain !

Pour sa seconde année, le concours « Wallonie en Fleurs » a dévoilé ses lauréats au cours d'une cérémonie de remise des prix organisée ce mardi 6 novembre à Namur en présence de Monsieur le Ministre René Collin. Pas moins de 49 villes, communes et associations locales se sont ainsi vues décerner le label d'1, 2 ou 3 fleurs, portant ainsi le nombre total de villes et villages fleuris en Wallonie à 61 !

Depuis maintenant deux ans, le concours « Wallonie en Fleurs » lance un appel à candidatures aux villes, villages et quartier de Wallonie qui souhaitent mettre en avant le fleurissement de leur territoire.

Ce mardi soir, ils étaient 49 candidats, dont 41 villes/communes et 8 associations locales, à être mis à l'honneur pour l'embellissement de leur entité et pour leurs efforts dans la valorisation de leur patrimoine végétal.

Devant un parterre de 150 invités, les lauréats ont reçu des mains de René Collin, Ministre en charge de la Nature, 1, 2 ou 3 fleurs, correspondant à leur niveau de labellisation. Ils sont également repartis avec un chèque-cadeau d'une valeur de 500, 750 ou 1000 euros, à faire valoir auprès des « Artisans du Végétal », des producteurs membres du réseau Horticulteurs et Pépiniéristes de Wallonie.

Pour rappel, l'objectif de « Wallonie en Fleurs » est triple :

- récompenser ceux et celles qui œuvrent pour l'amélioration du cadre de vie de leurs habitants ;
- valoriser les professionnels du secteur horticole – personnel de terrain et producteurs locaux ;
- promouvoir un fleurissement durable de l'espace public, qui respecte et intègre la nature et la biodiversité.

Les participants ont donc été évalués sur de nombreux critères qui vont de l'esthétique de leurs aménagements à leur entretien, en passant par l'implication des citoyens et la promotion de la participation au concours.

Le concours « Wallonie en Fleurs » est une initiative de la Wallonie. Il est organisé par l'asbl Adalia 2.0 en partenariat avec la DGO3, la Fédération Wallonne Horticole (FWH) et le Collège des Producteurs.

Vivre à Beauvechain

Risque de délestage – restez informés !

L'électricité a une caractéristique essentielle : elle ne peut pas être stockée à grande échelle. Il doit donc y avoir un équilibre permanent entre l'électricité qui est produite et celle qui est consommée. Si cet équilibre n'est pas maintenu, l'ensemble du système électrique – le réseau – peut être confronté à un risque d'effondrement total. Ce qu'il faut éviter à tout prix, bien évidemment.

On parle de pénurie d'électricité quand, à une période donnée, l'électricité n'est pas disponible en quantité suffisante pour répondre aux besoins de consommation. Suite à la combinaison de divers événements, la Belgique ne dispose plus des moyens de production suffisants propres pour répondre à ses besoins en électricité cet hiver. Notre pays est donc dépendant des importations d'électricité depuis les pays voisins. Mais cela pourrait ne pas être suffisant en cas de vague de froid importante et prolongée, les pays limitrophes ayant alors besoin eux-mêmes de plus d'électricité. La Belgique se trouverait alors en situation de pénurie.

En cas de déséquilibre trop important et non maîtrisé sur le réseau, il y a risque d'effondrement. On parle alors de black-out, c'est-à-dire une coupure soudaine, non prévisible et exceptionnelle de l'approvisionnement électrique sur une partie importante du réseau. Cette coupure peut avoir des conséquences graves avec, potentiellement, un « effet domino » au niveau européen, puisque le réseau de transport est interconnecté à l'échelle du continent.

Le délestage est donc une mesure ultime pour éviter un effondrement du réseau. Il s'agit d'une coupure organisée, contrôlée et momentanée de l'alimentation électrique de certaines zones du territoire. Objectif : réduire la consommation et maintenir l'équilibre électrique sur le réseau.

En cas de pénurie, le plan de délestage sera activé par le gouvernement uniquement en cas d'absolue nécessité (situation extrême) et si toutes les autres mesures préalables visant à augmenter l'offre ou à réduire la consommation électrique ne sont pas suffisantes.

Ce sont les ministres de l'Energie et de l'Economie qui décideront, la veille du jour où une pénurie doit se produire, quelle tranche sera privée d'électricité, a priori aux heures de pointe de consommation, pour éviter une panne générale du réseau.

En principe, on ne déleste qu'une seule tranche à la fois mais en cas de problème majeur, cela pourrait être plus. Dans tous les cas, même dans les zones sans électricité, certains utilisateurs prioritaires (essentiellement les hôpitaux généraux et les hôpitaux psychiatriques et les centres de gestion des appels d'urgence) seront réalimentés en priorité. Les coupures dureront environ 3 heures, a priori entre 17 h et 20 h, lors du pic de consommation journalier en hiver. Il se pourrait toutefois que cela se produise à d'autres moments et pour des durées plus longues si la situation concrète l'exige.

Nous en profitons pour vous rappeler l'importance de vous inscrire sur le site www.be-alert.be. La Commune de Beauvechain a en effet les moyens de vous avertir par SMS d'une situation d'urgence (y compris de la confirmation de délestage). C'est gratuit et nous nous engageons à ne vous contacter qu'en cas de nécessité.

Vous avez également la possibilité d'être alerté par SMS via le site d'ORES.net en cas de délestage annoncé dans votre rue.

En cas de délestage effectif, l'électricité sera coupée durant minimum 4 heures. Pensez donc à prendre vos précautions.

- Retrait d'argent impossible
- Caisses enregistreuses dans les magasins à l'arrêt
- Stations-services indisponibles
- Chauffe-eau, boilers, etc éteints
- Télévisions, PC, radios et téléphones coupés
- Feux de signalisation éteints
- Téléphonie mobile limitée dans le temps (antennes GSM fonctionneront +/- 3 h – sans compter l'autonomie de la batterie)
- Chauffage, cuisinère, etc hors service
- ...

Un point de contact et d'information communal sera ouvert en la salle du Conseil (Place communale, 6 – 1320 Beauvechain). Vous y trouverez le moyen de contacter les secours. En outre, une aide médicale de première ligne pourra vous être fournie.

Attention, il s'agit bien uniquement d'un point de ralliement vers lequel des services de secours peuvent se rendre rapidement dans un cas grave. Des moyens de communication « alternatifs » seront installés afin de pallier au mieux les défaillances des moyens classiques.

La journée mondiale du volontariat – Ces associations qui font vivre notre Commune

C'est le 5 décembre dernier que se tenait la journée mondiale du bénévolat. Qu'il s'agisse de volontariat ou de bénévolat, les deux termes recouvrent la même signification. Une personne est considérée comme volontaire, ou bénévole, si elle exerce une activité non-rémunérée, se déroulant hors du cadre familial et privé, qui vise le profit d'autrui. Par souci d'harmonisation à l'échelle européenne, le mot « volontariat » a été préféré dans la loi belge car il rejoint le sens visé dans d'autres langues (*volunteering* en anglais, *voluntario* en espagnol etc.).

La Commune de Beauvechain souhaitait donc mettre en valeur les associations et les volontaires qui contribuent à la vie sociale de nos villages. Elle soutient leurs activités par la mise à disposition

de salles communales et de matériel colporté par l'équipe des ouvriers communaux. La Commune intervient aussi financièrement sous forme de subsides alloués à diverses associations, et ce, à hauteur de 58.000 € pour l'année 2018. Sans être exhaustifs, vous trouverez ci-dessous les portraits de quatre associations qui ont répondu favorablement, parmi beaucoup d'autres, à l'appel de l'administration en vue de la célébration de la journée mondiale du volontariat.

«Nature» – Beewing ASBL

Notre ASBL a été créé il y a 5 années à la demande de la commune de Beauvechain, qui voulait avoir un interlocuteur réunissant les apiculteurs, dans le cadre de « Beauvechain commune Maya ». Elle met à disposition, via notre ASBL, une miellerie didactique, des terrains pour les apiculteurs qui en ont besoin.

Depuis 2 ans, nous avons décidé d'essayer de réinstaller l'abeille noire de nos régions, qui est en voie de disparition à cause de l'importation de races d'abeilles non indigènes (italienne, carnolienne, etc.) ou l'élevage de l'abeille idéale (Buckfast). L'abeille noire est une abeille adaptée à notre climat et notre environnement et très économe.

- BeeWingBeauvechain
- http://www.beewing.be

«Culture» – Les Amis de Tourinnes ASBL

Les Fêtes de la Saint-Martin sont organisées par les Amis de Tourinnes asbl. Depuis 1965, chaque année au cours des 4 week-ends de novembre, les Fêtes de la Saint-Martin proposent aux visiteurs des expos d'art contemporain, un grand parcours d'artistes, des concerts de musique de chambre, diverses animations et une pièce de théâtre interprétée par 150 acteurs, choristes et musiciens, tous amateurs mais encadrés par des professionnels.

De fin août à début décembre, +/- 500 personnes participent d'une manière ou d'une autre à l'organisation de ces Fêtes. Une dizaine d'administrateurs de l'asbl, travaillent eux à l'année. Tout le monde est bénévole.

Les Fêtes de la Saint-Martin sont un véritable ciment social pour tous ceux qui y participent : propriétaires de lieux d'expo, artistes, acteurs, choristes, musiciens, couturières, organisateurs et tous ceux qui aident d'une manière ou d'une autre à monter le podium ou les décors, les expos, flécher, communiquer, traduire, accueillir les visiteurs, gérer les réservations, ... C'est un formidable moyen de rencontres intergénérationnelles et d'intégration dans la vie de nos villages.

- http://tourinnes.be/

Le Cercle de Bridge Saint-Corneille

Le Cercle de Bridge Saint-Corneille a été fondé en 1988. Son comité est constitué de sept personnes qui sont bénévoles depuis de nombreuses années. Le Cercle compte entre 60 et 70 membres actifs qui se réunissent une à deux fois par semaine à la Maison de village de Nodebais. Des tournois de bridge y sont organisés en vue de la participation à un Grand Tournoi annuel provincial.

Le bridge se joue par table de quatre personnes, appelée « carré ». De semaine en semaine, les points sont comptabilisés et repris sur le site internet du club. Pour plus d'informations sur ce jeu de carte et le cercle, n'hésitez pas à visiter la page internet.

- http://www.saint-corneille.be/home.html

«Aide sociale» – Amnesty international

Amnesty International est une ONG qui se donne comme mission la défense des droits humains et le respect de la Déclaration universelle des droits humains. Le travail de base est effectué par les groupes locaux. Il y en a 60 en Belgique. Le groupe 36 Grez-Doiceau-Beauvechain a été créé en 2008. Il compte actuellement 9 membres qui se réunissent tous les 3e lundis du mois à 20 h dans les locaux du Centre culturel à Hamme-Mille.

Nous écrivons des lettres en faveur des prisonniers d'opinion de différents pays. Nous avons en charge spécialement le cas d'un prisonnier ou d'une prisonnière jusqu'à sa libération (actuellement, Mme Liu Ping, une militante chinoise). Nous récoltons de l'argent pour Amnesty, principalement par la vente des bougies. Cet argent sert notamment à financer l'information et les chercheurs partout dans le monde. Nous participons ou nous créons des événements (manifestations, conférences, concerts, expositions) pour faire connaître le travail d'Amnesty. Notre plus grand bonheur est de savoir qu'un prisonnier pour lequel nous avons travaillé a retrouvé la liberté ou a été soutenu par nos lettres.

Les bénévoles sont bienvenus. Ils ou elles peuvent s'engager à participer en tout ou en partie à ces activités.

Contacts : ch.quertinmont@tvcablenet.be
baga.martens@skynet.be
yves.claus@fabelec.be

Un prochain article présentera les autres associations qui ont répondu à notre appel. Au-delà de la présentation de celles-ci, la Commune souhaite également réaliser un recensement des demandes en volontaires des associations. Que vous fassiez partie d'une association de fait ou d'une asbl, n'hésitez pas à nous faire part de votre expérience et de vos demandes !

- Contactez Olivier de Halleux, Chef de projet du Plan de Cohésion Sociale, au 010 86 83 24 ou par email à l'adresse suivante, pcs@beauvechain.be.
- Vous pouvez également mettre en ligne votre annonce sur la nouvelle plateforme du GAL-Culturalité, « Les Petites Annonces du Volontariat », disponible sur leur site à l'adresse suivante : https://culturalite.be/?PetiteAnnonce.

Permanences du Conseiller en Energie

Le Conseiller en Energie est présent à Beauvechain les lundi, jeudi et un vendredi sur deux (les semaines impaires). Contact : Thierry Alaing, Conseiller en Energie – 010 86 83 15 – energie@beauvechain.be

Elections du Parlement européen du 26 mai 2019

Inscription des citoyens européens

En perspective des élections du Parlement européen du 26 mai 2019, les citoyens des Etats membres de l'Union européenne résidant à Beauvechain peuvent s'inscrire comme électeur pour ces élections

La date limite pour s'inscrire sur la liste des électeurs est le 28 février 2019.

Vous pouvez obtenir le formulaire d'inscription auprès de Madame Mélanie LOGIST au 010 86 83 19 ou etatcivil@beauvechain.be ou le télécharger sur www.beauvechain.be et le renvoyer ou le déposer à l'administration communale, Service Population, Place Communale, 3 à 1320 Beauvechain, avant le 28 février 2019.

Horaires de la poste (Hamme-Mille)

- Lundi : 14h à 17h
- Mardi : 9h30 à 12h30 et 13h45 à 18h
- Mercredi : 14h à 17h
- Jeudi : 9h30 à 12h30 et 13h45 à 18h
- Vendredi : 9h30 à 12h30 et 13h45 à 17h
- Samedi : 9h30 à 13h

Parc à conteneurs

Carrefour de la Chise, 1315 Incourt

Tél. : 010 84 34 52

Vous pouvez y déposer vos papiers-cartons, emballages PMC, bouteilles, flacons et bocaux en verre transparent, encombrants, déchets verts, inertes, métaux piles, bouchons de liège, textiles, bois, équipements électriques et électroniques, déchets spéciaux des ménages, huiles et graisses de friteuses, huiles de moteurs, pneus, amiante-ciment, plâtres verres plats et pots de fleur.

Maximum 2 m³ par visite et 5 m³ par mois ! Au-delà, louez un conteneur.

- Horaire d'hiver : du 1/11 au 31/03 : du lundi au samedi de 10h à 17h15
- Horaire d'été : du 1/04 au 31/10 : du lundi au vendredi de 11h à 18h15 et le samedi de 10h à 17h15.

Jours de fermeture : les dimanches et jours fériés légaux.

Santé

Médecins de garde

Week-ends (à partir du vendredi 18h) et jours fériés

Depuis le 5 novembre 2016, la garde de médecine générale est assurée le week-end et les jours fériés au poste médical de garde (PMG). Un médecin généraliste de garde prendra en charge les demandes de soins justifiées (qui ne peuvent pas attendre le retour du médecin traitant et que ne sont pas des urgences hospitalières).

Adresse du PMG : rue Soldat La Rivière 43B à 1370 Jodoigne.

Les consultations se font sur rendez-vous et les visites à domicile sont assurées si le déplacement au PMG est impossible.

Il faut se rendre au PMG muni de sa carte d'identité.

Paiement par bancontact, au tarif conventionné.

Numéro d'appel unique : **02 385 05 00**

Semaine (du lundi au jeudi inclus) à partir de 18h

Une garde est également assurée en semaine (du lundi au jeudi inclus) à partir de 18h. Pour joindre le médecin, formez le **010 840 555**

Pharmacies de garde

La liste des pharmacies de garde est disponible sur le site www.pharmacie.be. Vous pouvez également appeler le 09 03 99 000

Des questions sur votre pension légale ?

Venez au Pointpension ! A Beauvechain, tous les premiers jeudis du mois !

Le Service Pensions va à votre rencontre dans tout le pays. Ses experts et ceux de l'INASTI sont en effet présents dans les Pointpensions afin de répondre à vos questions sur votre pension légale.

Le Pointpension de Beauvechain vous accueille tous les premiers jeudis du mois de 13h à 15h à la salle des Mariages (place communale, 6 – 1320 Beauvechain).

Prochaines permanences :

- Jeudi 7 février 2019
- Jeudi 7 mars 2019

Attention ! Les experts des 3 régimes de pensions (salariés – fonctionnaires – indépendants) ne sont pas présents dans tous les Pointpensions.

Plus d'informations (adresses, horaires,..) sur www.pointpension.be

APPEL A CANDIDATURE

Renouvellement de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité

Le Collège communal annonce le renouvellement intégral de la Commission consultative communale d'Aménagement du territoire et de Mobilité, en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le Conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

1e une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;

2e une répartition géographique équilibrée ;

3e une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;

4e une répartition équilibrée hommes-femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

1e les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ;

(Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune).

2e parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel, soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;

3e lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au Collège communal dans les délais suivants : du 1er février 2019 au 04 mars 2019 inclus.

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ;
- soit par courrier électronique ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Toute demande de renseignement est adressée à Madame Carine MORSAIN, Service du Cadre de Vie, Agent administratif « Urbanisme et Logement », tél : 010 86 83 12, fax : 010 86 83 01, courriel : urbanisme@beauvechain.be

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,
(s) : José FRIX

La Bourgmestre,
(s) : Carole GHIOT

APPEL PUBLIC

Renouvellement de la Commission Locale de Développement Rural.

Le Collège communal tient à vous informer du renouvellement de la Commission Locale de Développement Rural, dans le respect des principes du décret du 11 avril 2014 relatif au Développement Rural.

Le présent avis qui est lancé le 1er février 2019 fait appel aux candidatures à la fonction de membre effectif ou suppléant de ladite Commission.

Dans les deux mois de réponse à l'appel public, le Conseil communal choisira les membres en respectant :

- une répartition géographique équilibrée en fonction des villages et hameaux qui composent la commune ;
- une représentation équilibrée des classes d'âge de la population ;
- une représentation spécifique à la commune des milieux associatifs, politiques, économiques, socio-professionnels et culturels.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures doivent être adressés au Collège communal avant le 04 mars 2019.

Ils doivent mentionner les nom, profession et domicile du (de la) candidat(e), ainsi que les intérêts qu'il (elle) représente, soit à titre individuel, soit à titre de représentant d'une association.

Le formulaire d'acte de candidature est disponible à l'administration communale et peut être envoyé sur simple demande adressée à Madame Carine MORSAIN, Service du Cadre de Vie, Agent administratif « Urbanisme et Logement », tél : 010 86 83 12, fax : 010 86 83 01,

courriel : urbanisme@beauvechain.be

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,
(s) : José FRIX

La Bourgmestre,
(s) : Carole GHIOT

La Déclaration de Politique Communale est consultable sur le site de la commune **www.beauvechain.eu**

Beauvechain en Transition lance un REPAIR-CAFÉ

le 4e samedi du mois et un DO-IT-YOURSELF CAFE le 2e samedi du mois.

Prochaines dates : Repair-café le 23 février à la Maison de village de Nodebais et DIY le 9 février à Nodebais et le 9 mars à la salle de Mille, de 10 h à 12 h.

Contact : beauvechainentransition@gmail.com

EXPOSITION

« Petites histoires, grande Histoire »

La Maison du Conte et de la Littérature, le Centre culturel de Beauvechain et la Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté ont mis en œuvre le projet « Petites histoires, grande Histoire ». Il s'agit d'une activité qui vise la redécouverte du patrimoine de la Commune de Beauvechain pour toutes les classes de 4e primaire. Les élèves ont été amenés à développer leur imaginaire et leurs aptitudes plastiques au travers de la réalisation d'ateliers en classe. Une exposition présentera les œuvres et les histoires réalisées par les enfants.

L'Exposition est ouverte du vendredi 15 au dimanche 17 février 2019, de 15 h 00 à 19 h 00, à la Salle du Vert Galant, Place Communale 5 à Beauvechain.

Information : 010 86 64 04, lydie.carle@ccvn.be

Avec le soutien de la Province du Brabant wallon

Prochain Conseil communal

le **lundi 18 février 2019** à 19 h en la salle des mariages (place communale, 6 – 1320 Beauvechain)

Ordre du jour à consulter sur www.beauvechain.eu

Don de sang

CROIX-ROUGE de Belgique

Au Vert Galant les mardis 2 et 9 avril 2019
de 16 h à 19 h 30.

En mars 2019, le Théâtre des 4 Mains fêtera ses 35 ans !

Infos et programme complet sur www.4mains.be

Le pool cycliste de Beauvechain recrute des Bénévoles !

Journée de formation d'initiation et continue le vendredi 22 mars 2019, sur inscription à environnement@beauvechain.be, au plus tard pour le 14 mars 2019.

De plus amples renseignements sur www.beauvechain.eu

Trophée du Mérite culturel

Sous forme d'une biennale, le trophée du mérite culturel est instauré par la commune de Beauvechain pour récompenser et mettre en évidence un artiste (peintre, sculpteur, écrivain, chanteur, musicien, comédien, acteur ...) ou une association ayant organisé une manifestation culturelle.

L'attribution du trophée est réservée aux personnes domiciliées à Beauvechain ou à une association dont le siège est à Beauvechain.

Les candidatures doivent être transmises, pour le 31 mars 2019, au Collège communal de Beauvechain (place communale 6 – 1320 Beauvechain). Infos : Stéphanie Jacques – 010868328 – info@beauvechain.be

Maison communale

Place communale, 3 – 1320 Beauvechain
Tél. : 010 86 83 00 – Fax : 010 86 83 01
Email : info@beauvechain.be
Web : www.beauvechain.eu

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h. Le service du Cadre de vie est également ouvert le mercredi de 13 h à 16 h 30.

Permanences

- Population et Etat civil : vendredi de 17 h à 19 h et samedi de 10 h à 12 h.
- Cadre de vie (Urbanisme et Logement) : le 1er mercredi du mois de 17 h à 19 h. Le service travaille à bureaux fermés le mardi et le jeudi.

Contacts

- Accueil : 010 86 83 00
- Directeur général (secrétaire communal) : 010 86 83 02
- Directeur financier (receveur communal) : 010 86 83 03
- Directeur administratif : 010 86 83 18
- Directeur des services techniques : 010 86 83 36
- Affaires générales : 010 86 83 06
- Cohésion sociale et Sport : 010 86 83 24
- Communication : 010 86 83 28
- DPO : 010 86 83 16
- Energie : 010 86 83 15
- Enfance, ATL et Jeunesse : 010 86 83 17
- Enseignement : 010 86 83 09
- Environnement : 010 86 83 13
- Finances, taxes : 010 86 83 05
- Gardien de la paix : 010 86 83 08
- Location de salles : 010 86 83 28
- Logement : 010 86 83 10
- Mémoire et Patrimoine : 010 86 83 04
- Personnel : 010 86 83 11
- Population/état civil : 010 86 83 19
- Travaux : 010 86 83 30
- Urbanisme : 010 86 83 12
- CPAS : 010 86 83 40
- ALE : 010 86 83 45
- Maison communale d'accueil de l'enfance « Les Sauverdias » : 010 86 83 50
- Ecole communale, implantation de La Bruyère : 010 86 07 41
- implantation de Tourinnes-la-Grosse : 010 86 60 09
- Centre Culturel de la Vallée de la Nethen : 010 86 64 04

Numéros d'urgence

100 : Urgences médicales et Pompiers

112 : Numéro d'urgence européen

101 : Police (interventions)

Pour prendre rendez-vous avec votre agent de quartier appelez le 0476 07 80 29

1722 : N° activé en cas de tempête ou d'inondation

070 245 245 : Centre anti-poison

071 448 000 : Grands-brûlés

105 : Croix-Rouge

116 000 : Childfocus

0800 30 030 : Ecoute violences conjugales